



Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE CANTARON
Mairie
45 Place de l'Ecole
06340 CANTARON

Edité le 9 juin 2023

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CANTARON

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00243871		jeudi 01 juin 2023 à 10h23
Unité de gestion	0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO ULRICK AIPAR
Installation	UDI 000760	CANTARON VILLAGE + HAMEAU COGNAS	Type visite : D2
Point de surveillance	S 0000005504	CANTARON VILLAGE + HAMEAU COGNAS D2	
Localisation exacte		TOILETTE PUBLIC	
Commune		CANTARON	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	20,2 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,24 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,27 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D2 Code SISE de l'analyse : 00243883 Référence laboratoire : LSE2306-15098

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1 NFU				2,00


COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,88	unité pH			6,50	9,00
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L				200,00
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	547	µS/cm			200,00	1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,021	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	<2	µg/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00243871)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).

